

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2118

8 octobre 2010

SOMMAIRE

Abellio Luxco 1 S.à r.l.	101656	Parker Hannifin Luxembourg Finance S.à r.l.	101640
Alpha International Drilling Company S.à r.l.	101623	PBG Midwest Holdings S.à r.l.	101650
Bennet Holding S.A.	101654	PBG Soda Can Holdings S. à r.l.	101651
BM Place d'Armes S.A.	101658	Pegasus Shipping S.à r.l.	101618
Boulangerie-Pâtisserie F. Bock s.à.r.l. ...	101664	Pendragon S.A.	101651
CapB Fund I S.à r.l.	101619	Porto S.A.	101654
Cobelfret International S.A.	101662	Porto S.A.	101654
Codralux S.A.	101664	Porto S.A.	101655
Common Europe an IBM Computer User's Association	101651	PRB Luxembourg International S. à r.l. .	101655
Common Europe, Common Europe an IBM Computer User's Association	101651	PRB Luxembourg S.à r.l.	101656
Gestione Appalti s.à r.l.	101660	R.E.M. Capital Investments (Luxembourg) S.à r.l.	101656
ING International (II)	101649	Ronbeton S.A.	101657
Liberty Globus S.A.	101659	Sal. Oppenheim jr. & Cie. Beteiligungen S.A. (Luxembourg)	101657
Lys S.A.	101663	Sculptor German Real Estate S.à r.l.	101657
Mea Power	101618	Silcart S.A.	101658
Meridian Holding S.à r.l.	101640	Siltarc S.A.	101658
Merrill Lynch Commodities Luxembourg S.à r.l.	101619	Sophis Holding GP (Luxembourg) S.à.r.l.	101659
MGT 1 & 2 S.A.	101623	Sophis Holding (Luxembourg) S.C.A. ...	101660
Nabors Hungary Kft	101631	Stationery Products	101659
Narbonne Retail Park I	101631	Step	101660
Narbonne Retail Park II	101631	Subcart S.A.	101661
Narbonne Retail Park III	101637	Swiss Re Finance (Luxembourg) S.A. ...	101650
Navas Immo S.à r.l.	101637	Toitures Luxembourgeoises S.à r.l.	101638
NOSORROWS Management Consulting & Business Services SA	101637	Toulouse Manager	101662
Optimum International S.A.	101637	Toyo Engineering Europe	101655
Optimum International S.A.	101638	Utilifin	101662
Oxea S.à r.l.	101640	Utilifin	101663
Paragon Mortgages (No 2) S.A.	101649	Utilifin	101663
Paragon Mortgages (No 3) S.A.	101649	Ventinori S.à.r.l.	101664
Paragon Mortgages (No 4) S.A.	101638	Vinnolit Two Luxembourg	101663
Paragon Mortgages S.A.	101650	Weaving Holding S.A.	101664

Mea Power, Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 143.304.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115147/10.

(100130416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Pegasus Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6794 Grevenmacher, 12, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 151.074.

Im Jahre zweitausendzehn, den dreiundzwanzigsten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Carlo WERSANDT, mit dem Amtssitz in Luxemburg, (Großherzogtum Luxemburg);

IST ERSCHIENEN:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechtes "GEFO Gesellschaft für Oeltransporte mbH", mit Sitz in D-20095 Hamburg, Kurze Mühren 2 (Bundesrepublik Deutschland), eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Hamburg unter der Nummer HRB 9605,

rechtmäßig vertreten durch Herrn Eberhard von GEORG, Geschäftsführer, wohnhaft in D-22605 Hamburg, Gottorpstraße 48, und Herrn Sven SCHWARZ, Geschäftsführer, wohnhaft in D-20099 Hamburg, Rostocker Straße 25,

hier vertreten durch Frau Anja SCHWARZ, Privatbeamtin, wohnhaft in L-7310 Heisdorf, 8, Cité Cegedel, auf Grund einer ihr erteilten Vollmacht unter Privatschrift, welche Vollmacht von der Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar "ne varietur" unterschrieben, bleibt der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche erschienene Partei, vertreten wie hiervor erwähnt, den amtierenden Notar ersucht zu beurkunden:

- dass sie die einzige Gesellschafterin (die "Alleingeschafterin") der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "Pegasus Shipping S.à r.l.", mit Sitz in L-1724 Luxembourg, 9B, Boulevard Prince Henri, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 151074 (die "Gesellschaft");

- dass die Gesellschaft gegründet wurde ist gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 26. Januar 2010, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 512 vom 10. März 2010, und

- dass sie den amtierenden Notar ersucht, den von ihr gefassten Beschluss zu dokumentieren wie folgt:

Einzigter Beschluss

Die Alleingeschafterin beschließt den Gesellschaftssitz von Luxemburg nach L-6794 Grevenmacher, 12, route du Vin, zu verlegen und dementsprechend Artikel 2 der Satzungen abzuändern wie folgt:

" **Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Grevenmacher, (Großherzogtum Luxemburg).

Der Firmensitz kann durch einen Gesellschafterbeschluss an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden."

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr neunhundert Euro abgeschätzt.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen und erstellt in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Vertreter der erschienenen Partei, namens handelnd wie hiervor erwähnt, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben zusammen mit Uns dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: A. SCHWARZ, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 août 2010. LAC/2010/37148. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 26 août 2010.

Référence de publication: 2010116630/44.

(100132206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

Merrill Lynch Commodities Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 135.517.

—
RECTIFICATIF

1) Veuillez prendre note que la dénomination de l'associé Merrill Lynch Commodities Inc.:

- Immatriculé 040435642 auprès de la Chambre de Commerce de Delaware Division of Corporations aux Etats-Unis d'Amérique,

- Ayant son siège social à 2711, Centreville Road Suite 400, USA -Wilmington Delaware
- détenteur de 1.250.000 parts ordinaires.

se nomme désormais: Merrill Lynch Commodities Inc.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Merrill Lynch Commodities Luxembourg S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Gérant B

Référence de publication: 2010115149/20.

(100130132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

CapB Fund I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: JPY 2.550.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 154.884.

In the year two thousand and ten, on the twenty-third day of August;

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

there appears:

CAPB 1 HOLDING, L.L.C., a limited liability company incorporated under the laws of the State of Delaware, with a registered office in care of Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA, registered with the Delaware Secretary of State under file number 4850015 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Ms Isabelle MOY, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal (the Proxyholder).

The Sole Shareholder appears in its capacity as sole shareholder of CapB Fund I S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154.884, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on July 30, 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, and having a share capital of JPY 2,550,000 (two million five hundred fifty thousand Japanese Yen) (the Company), in order to hold an extraordinary general meeting (the Meeting) of the Sole Shareholder of the Company.

The proxy from the Sole Shareholder, after having been signed ne varietur by the Proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, requests the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder represents all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at JPY 2,550,000.- (two million five hundred fifty thousand Japanese Yen), divided into 2,550,000 (two million five hundred fifty thousand) shares having a nominal value of JPY 1.- (one Japanese Yen) each;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notice;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of JPY 485,786,000.- (four hundred eighty-five million seven hundred eighty-six thousand Japanese Yen), in order to bring the share capital from its present amount of JPY 2,550,000.- (two million five hundred fifty thousand Japanese Yen), represented by 2,550,000 (two million five hundred fifty thousand) shares having a nominal value of JPY 1.- (one Japanese Yen) each, to an amount of JPY 488,336,000 (four hundred eighty-eight million three hundred thirty-six thousand Japanese Yen) by way of the creation and issuance of

485,786,000 (four hundred eighty-five million seven hundred eighty-six thousand) shares of the Company with a nominal value of JPY 1.- (one Japanese Yen) each;

3. Subscription to and payment in cash of the share capital increase specified under item 2. above;

4. Subsequent amendment of article 5 of the articles of association of the Company;

5. Power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to see on behalf of the Company to any formalities in connection with items 2. to 4. above (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities); and

6. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available to it in advance of the Meeting.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the issued share capital of the Company by an amount of JPY 485,786,000.- (four hundred eighty-five million seven hundred eighty-six thousand Japanese Yen), in order to bring the share capital from its present amount of JPY 2,550,000.- (two million five hundred fifty thousand Japanese Yen) represented by 2,550,000 (two million five hundred fifty thousand) shares having a nominal value of JPY 1.- (one Japanese Yen) each, to an amount of JPY 488,336,000.- (four hundred eighty-eight million three hundred thirty-six thousand Japanese Yen) by way of the creation and issuance of 485,786,000 (four hundred eighty-five million seven hundred eighty-six thousand) shares of the Company with a nominal value of JPY 1.- (one Japanese Yen) each (the New Shares), and the Sole Shareholder resolves to issue and hereby issues such New Shares.

Third resolution

The Sole Shareholder accepts the subscription to the increase of the share capital and its full payment as follows:

Intervention - Subscription - Payment

The Proxyholder, acting in the name and on behalf of the Sole Shareholder, declares that the Sole Shareholder:

(i) subscribes to the increase of the share capital of the Company; and

(ii) fully pays up the New Shares by way of a contribution in cash (the Contribution in Cash) in an amount of JPY 485,786,000.- (four hundred eighty-five million seven hundred eighty-six thousand Japanese Yen) (the Subscription price).

The Subscription price is to be entirely allocated to the nominal share capital account of the Company.

The amount of the Contribution in Cash is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which is given to the undersigned notary by means of a blocking certificate issued by Citco Bank Nederland N.V. on or around 24 August 2010 confirming the availability of the subscription amount on a bank account and the notary expressly acknowledges the availability of the funds so paid.

A copy of the above blocking certificate, after having been signed ne varietur by the Proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

As a result of the above share capital increase, the Sole Shareholder records that the shareholding in the Company after the share capital increase is as follows:

CAPB 1 HOLDING, L.L.C.: 488,736,000 shares.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the precedent resolution so that it reads henceforth as follows:

" **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at JPY 488,336,000.- (four hundred eighty-eight million three hundred thirty-six thousand Japanese Yen), divided into 488,336,000 (four hundred eighty-eight million three hundred thirty-six thousand) Shares with a nominal value of JPY 1.- (one Japanese Yen) each."

Fifth resolution

The Sole Shareholder empowers and authorizes any manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to see on behalf of the Company to any formalities in connection with the resolutions above (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this notarial deed, is approximately three thousand six hundred Euros.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of any discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the Proxyholder of the appearing party, the proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-troisième jour d'août;

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

CAPB 1 HOLDING, L.L.C., une société de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social auprès de Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA, et étant immatriculée avec le Delaware Secretary of State sous le numéro 4850015 (l'Associé Unique),

ici représentée par Mademoiselle Isabelle MOY, avocate à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (le Mandataire).

L'Associé Unique se présente dans sa capacité d'associé unique de CapB Fund I S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154.884, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 30 juillet 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et ayant un capital social de JPY 2.550.000,- (deux millions cinq cent cinquante mille Yen japonais) (la Société), afin de tenir une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'Associé Unique de la Société.

Ladite procuration de l'Associé Unique, après avoir été signée ne varietur par le Mandataire agissant au nom de l'Associé Unique et par le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités compétentes.

L'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'enregistrer ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique représente la totalité du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à JPY 2.550.000,- (deux millions cinq cent cinquante mille Yen japonais), divisé en 2.550.000 (deux millions cinq cent cinquante mille) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de JPY 1,- (un Yen japonais);

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société de JPY 485.786.000,- (quatre cent quatre-vingt-cinq millions sept cent quatre-vingt-six mille Yen japonais) pour le porter de son montant actuel de JPY 2.550.000,- (deux millions cinq cent cinquante mille Yen japonais), représenté par 2.550.000 (deux millions cinq cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de JPY 1,- (un Yen japonais) chacune, à un montant de JPY 488.336.000,- (quatre cent quatre-vingt-huit millions trois cent trente-six mille Yen japonais), par la création et l'émission de 485.786.000 (quatre cent quatre-vingt-cinq millions sept cent quatre-vingt-six mille parts sociales de la Société, chacune d'une valeur nominale de JPY 1,- (un Yen japonais);

3. Souscription et libération en numéraire à l'augmentation de capital telle que spécifiée au point 2. ci-dessus;

4. Modification de l'article 5 des statuts de la Société;

5. Pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg d'accomplir pour le compte de la Société toute formalité relative aux points 2. à 4. ci-dessus (en ce compris, afin d'éviter tout doute, le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes); et

6. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui a été rendu accessible avant l'Assemblée.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social émis de la Société de JPY 485.786.000,- (quatre cent quatre-vingt-cinq millions sept cent quatre-vingt six mille Yen japonais) pour le porter de son montant actuel de JPY 2.550.000,- (deux millions cinq cent cinquante mille Yen japonais), représenté par 2.550.000 (deux millions cinq cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de JPY 1,- (un Yen japonais) chacune, à un montant de JPY 488.336.000,- (quatre

cent quatre-vingt-huit millions trois cent trente-six mille Yen japonais), par la création et l'émission de 485.786.000 (quatre cent quatre-vingt-cinq millions sept cent quatre-vingt-six mille parts sociales de la Société, chacune d'une valeur nominale de JPY 1,- (un Yen japonais) (les Parts sociales nouvelles), et l'Associé Unique décide d'émettre et émet de telles Parts sociales nouvelles.

Troisième résolution

L'Associé Unique accepte de souscrire à l'augmentation de capital et de procéder à la libération intégrale de la manière suivante:

Intervention - Souscription - Libération

Le Mandataire, agissant au nom et pour le compte de l'Associé Unique, déclare que l'Associé Unique:

(i) souscrit à l'augmentation du capital social de la Société; et

(ii) libère intégralement les 485.786.000 Parts sociales nouvelles par un apport en numéraire (l'Apport en numéraire) d'un montant de JPY 485.786.000,- quatre cent quatre-vingt-cinq millions sept cent quatre-vingt-six mille Yen japonais (le Prix de souscription).

Le Prix de souscription est intégralement affecté au compte du capital social nominal de la Société.

Le montant de l'Apport en numéraire est immédiatement à la libre disposition de la Société, dont preuve est donnée au notaire instrumentaire par un certificat de blocage émis par Citco Bank Nederland N.V. le 24 août 2010 justifiant de la disponibilité du montant de la souscription sur un compte bancaire, et le notaire reconnaît expressément la disponibilité des fonds ainsi payés.

Copie du certificat de blocage susmentionné, après avoir été signée ne varietur par le Mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

En conséquence de l'augmentation du capital social susmentionné, l'Associé Unique constate que la répartition des parts sociales dans la Société après l'augmentation du capital sociale se présente de la manière suivante:

CAPB 1 HOLDING, L.L.C.: 488.336.000 parts sociales.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions ci-dessus, de façon à ce que, désormais, l'article lit:

" **Art. Capital social émis.** Le capital social émis de la Société est fixé à JPY 488.336.000,- (quatre cent quatre-vingt-huit millions trois cent trente-six mille Yen japonais), représenté par 488.336.000 (quatre cent quatre-vingt-huit millions trois cent trente-six mille Parts Sociales ayant chacune une valeur nominale de JPY 1,- (un Yen japonais))."

Cinquième résolution

L'Associé Unique donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg d'accomplir pour le compte de la Société toute formalité relative aux résolutions ci-dessous (en ce compris, afin d'éviter tout doute, le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

Estimation des coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou pour lesquels elle est responsable, en conséquence de la présente augmentation de capital, sont estimés approximativement à trois mille six cent euros.

Déclaration

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé en date des présentes à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au Mandataire de la partie comparante, ledit Mandataire a signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: I. MOY, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 août 2010. LAC/2010/37541. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 26 août 2010.

Référence de publication: 2010115748/196.

(100131876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

MGT 1 & 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 125.612.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 20 août 2010

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. Mesdames Barbara Irene EHRLER, née le 28 juin 1972 à Tarnowskie Gory, Pologne, avec adresse à 320 C, Birsstrasse, CH - 4052 Bâle, Suisse, et Alexandra BUCH, née le 24 février 1976 à Essen, Allemagne, avec adresse à 41, Hauptstrasse, D - 79576 Weil sur Rhein, Allemagne, ont été nommées en tant qu'administrateurs de la Société, avec effet au 20 août 2010, en remplacement de Messieurs Andreas JANOWSKI et Stefano CECCARONI;

2. Le mandat de Monsieur Roger EHRLER en tant qu'administrateur de la Société a été confirmé.

Leur mandat expirera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 20 août 2010.

Pour extrait conforme

Alex SCHMITT

Mandataire

Référence de publication: 2010115150/19.

(100130105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Alpha International Drilling Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 155.108.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twenty-sixth day of July.

Before the undersigned Maître Henri HELLINCKX., notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Atwood Oceanics Pacific Limited, a company having its registered office at Uglund House, South Curch Street, George Town, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Cayman Islands' Register of Companies under number 1140, here represented by Dorothee Schulz, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the officiating notary to document the following articles of incorporation of a "Société à responsabilité limitée", private limited liability company (the "Articles"), it deems to incorporate as partner or with any person or entity which may become partner of this company in the future.

Art. 1. Name. There is hereby formed a "Société à responsabilité limitée", private limited liability company under the name "Alpha International Drilling Company S.à r.l." (the "Company") governed by the present Articles of incorporation and by current Luxembourg laws, and in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies (the "Law"), and the law of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on "Sociétés à responsabilité limitée".

Art. 2. Object. The purpose of the Company shall be the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and securities of whatever nature, including bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and other intellectual property rights.

The Company may own, lease, operate, and/or provide equipment used in contract drilling services in oil and gas drilling operations; acquire, hold, manage, sell or dispose of any such related equipment; enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions relating to contract drilling services.

The Company may borrow in any way form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt or other equity securities. The Company may lend funds, including

the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other companies which form part of the same group of companies as the Company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies, which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further mortgage, pledge, hypothecate, transfer or otherwise encumber all or some of its assets. The Company may generally employ any techniques and utilise any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuation risk and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions, which may be or are conducive to the above-mentioned paragraphs of this Article 2.

Art. 3. Registered office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office of the Company may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of managers.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of partner(s) deliberating in the manner provided by the Law.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers of the Company.

Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any partner.

Art. 5. Capital. The capital of the Company is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of partner(s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles.

Art. 6. Shares. Each share of the Company confers an identical voting right and each partner has voting rights commensurate to his shareholding.

The shares are freely transferable among the partners.

Shares may not be transferred to non-partners unless partners representing at least three-quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

The Company shall have power to redeem its own shares. Such redemption shall be carried out by a unanimous resolution of an extraordinary general meeting of the partner(s), representing the entirety of the subscribed capital of the Company.

Art. 7. Management. The Company is managed by one or several managers. In case of plurality of managers, the managers constitute a board of managers composed of two classes of managers (A and B).

The manager(s) need not be partners of the Company.

The managers shall be appointed by a resolution of the general meeting of partners taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole partner, by decision of the sole partner which determines their powers, their remuneration and the duration of their mandate. The general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of partners or to the sole partner (as the case may be) fall within the competence of the board of managers.

Art. 8. Representation. The signature of the sole manager shall bind the Company. In the case of plurality of managers, the Company shall be bound at any time by the joint signature of a class A manager together with a class B manager or

by the joint signature of two managers B for any engagement under an amount previously determined by the board of managers. The board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be partner(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

Art. 9. Procedure. In case of plurality of managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax or any other electronic means of communication of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

A majority of managers present in person, by proxy or by representative are a quorum, provided that there is one class A manager and one class B manager present.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax or any other electronic means of communication, another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or electronic means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by these Articles, decisions of the board are adopted by at least a simple majority of the managers present or represented and composed of at least one vote of each class of managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated in writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax, or by phone, teleconferencing or and other suitable telecommunication means.

A written resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman.

Art. 10. Liability of the managers. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 11. General meetings of partners. General meetings of partners are convened by the board of managers, failing which by partners representing more than half of the capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall specify the time and place of the meeting.

If all partners are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any partner may act at any general meeting by appointing in writing another person who need not be partner.

Resolutions at the meetings of partners are validly taken in so far as they are adopted by partners representing more than half of the share capital of the Company.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of partner(s) at a majority in number of partners representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole partner exercises alone the powers devolved to the meeting of partners by the provisions of the Law.

As a consequence thereof, the sole partner takes all decisions that exceed the powers of the board of managers.

Art. 12. Annual general meeting. An annual general meeting of partners approving the annual accounts shall be held annually, at the latest within six months after the close of the accounting year at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice of the meeting.

Art. 13. Financial year. The Company's financial year begins on the 1st January and closes on the 31st December.

Art. 14. Annual accounts. At the end of each financial year, the board of managers will draw up the annual accounts of the Company, which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities.

Each partner may inspect annual accounts at the registered office of the Company.

Art. 15. Supervision of the Company. If the partners number exceeds twenty-five, the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor (commissaire), who may or may not be partner(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of partners following appointment.

At the end of this period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of partners.

Where the thresholds of article 215 of the Law of 1989 on the commercial companies are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditor (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) amongst the members of the "Institut des réviseurs d'entreprises".

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditor may be appointed by resolution of the general meeting of partners or of the sole partner (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

Art. 16. Allocation of profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued capital.

The general meeting of partners may decide, at the majority vote determined by the Law, that the excess be distributed to the partners proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 17. Interim dividends. Notwithstanding the provisions of article 16 of the Articles and subject to the prior approval or ratification by the general meeting of partners, the board of managers may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

Art. 18. Winding-up - Liquidation. The general meeting of partners at the majority vote determined by the Law, or the sole partner (as the case may be) may decide the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) which will specify their powers and determine their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be allocated to the partner(s) proportionally to the shares they hold.

Art. 19. General provision. Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on the 31st day of December 2010.

Subscription and Payment

The one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares have been subscribed by Atwood Oceanics Pacific Limited, prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 1,200.-.

Resolutions of the sole associate

Immediately after the incorporation of the Company, the abovenamed person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as manager for an undetermined duration, Manacor (Luxembourg) S.A., a company having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 9098.

2) The Company shall have its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person represented as stated hereabove, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil dix, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Atwood Oceanics Pacific Limited, société ayant son siège social à Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman KY11104, Cayman Islands, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Cayman Islands sous le numéro 1140, ici représentée par Dorothee Schulz, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis du notaire instrumentaire qu'il dresse comme suit les statuts (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme associé ou avec toute personne ou entité qui deviendrait associé de la société par la suite:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Alpha International Drilling Company S.à r.l.» (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»), et les lois du 18 septembre 1933 et 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est l'acquisition d'intérêts de propriété, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises, sous quelque forme que ce soit ainsi que la gestion de ces intérêts de propriété. La Société peut notamment acquérir par voie de souscription, achat ou échange ou par tout autre moyen toutes valeurs, actions et titres/garanties de quelque nature que ce soit en ce compris les obligations, certificats, certificats de dépôt et tous autres instruments et plus généralement tous titres/garanties, instruments financiers émis par une entité privée ou publique quelle qu'elle soit. La Société peut également participer dans la création, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et autres droits de propriété intellectuelle.

La Société peut posséder, louer, diriger et/ou fournir des équipements utilisés pour des contrats de services de forages en pétrole et gaz; acquérir, détenir, gérer, vendre ou disposer de tels équipements; assister, participer ou entrer dans des transactions financières, commerciales ou autres concernant des contrats de services de forage.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de créances et obligations et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances négociables. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations à ses filiales, sociétés affiliées et sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut en outre gager, hypothéquer, céder ou de tout autre manière grever tout ou partie de ses actifs. La Société peut en général employer toutes techniques et utiliser tous instruments en relation avec ses investissements en vue de leur gestion optimale, incluant les techniques et instruments en vue de protéger la société contre les risques de crédit, de fluctuation des devises et des taux d'intérêts et autres risques.

La Société peut encore mener à bien toutes activités commerciales, financières ou industrielles ou toutes transactions immobilières ou mobilières.

La Société peut encore mener à bien toutes activités commerciales, financières ou industrielles ou toutes transactions aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés prise dans les conditions requises par les Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou des succursales (permanents ou non) au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège

avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, elle pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance de la Société.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 5. Capital. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille)) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales. Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels à sa participation au capital social.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social réunis en assemblée générale.

Pour le surplus, les dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales s'appliqueront.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales.

Un tel rachat ne pourra être décidé que par une résolution unanime de l'assemblée générale extraordinaire des associés représentant la totalité du capital souscrit de la Société.

Art. 7. Gérance. La société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant serait nommé, les gérants formeront un conseil de gérance composé au moins d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Les gérants peuvent ne pas être associés.

Les gérants sont désignés par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des voix, ou le cas échéant, par décision de l'associé unique qui détermine l'étendue de leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leur mandat. L'assemblée générale des associés ou le cas échéant, l'associé unique, pourra à tout moment, et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou le cas échéant à l'associé unique, par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Art. 8. Représentation. Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature collective d'un gérant de classe A et un gérant de classe B ou par la signature conjointe de deux gérants de classe B pour tout engagement inférieur à un montant préalablement déterminé par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel peut ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/ leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

Art. 9. Procédure. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisit parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui est responsable de la rédaction du procès-verbal de réunion du conseil de gérance ou pour d'autres fins telles que spécifiées par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de l'un d'entre eux.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit, télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit, par télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié de chaque gérant.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Deux gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps. Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Sauf dispositions contraires des Statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées par majorité simple des gérants, présents ou représentés composée au moins par une voie de chaque catégorie de gérants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 11. Assemblées générales des associés. Les assemblées générales des associés sont convoquées par le conseil de gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé. Toutes les convocations doivent spécifier la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit un tiers qui peut ne pas être associé.

Les résolutions ne sont valablement adoptées en assemblées générales que pour autant qu'elles soient prises par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi. En conséquence, l'associé unique prend toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance.

Art. 12. Assemblée générale annuelle. Une assemblée générale des associés se réunira annuellement pour l'approbation des comptes annuels, au plus tard dans les six mois de la clôture de l'exercice social, au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Art. 13. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 14. Comptes annuels. A la clôture de chaque exercice social, le conseil de gérance établira les comptes annuels qui contiendront l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 15. Surveillance de la Société. Si le nombre des associés excède vingt-cinq, la surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s), qui peut ne pas être associé.

Chaque commissaire sera nommé pour une période expirant à la date de l'assemblée générale des associés suivant sa nomination.

A l'expiration de cette période, le(s) commissaire(s) pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés.

Lorsque les seuils fixés par l'article 215 de la loi de 1989 sur les sociétés commerciales seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant par l'associé unique, parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises.

Nonobstant les seuils ci dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseurs peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant de l'associé unique, qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

Art. 16. Répartition des bénéfices. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

L'assemblée générale des associés peut décider, à la majorité des voix telle que définie par la Loi, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve spéciale.

Art. 17. Dividende intérimaire. Nonobstant les dispositions de l'article seize des Statuts, et sous réserve d'une approbation préalable ou ratification de l'assemblée générale des associés, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable duquel il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 18. Dissolution - Liquidation. L'assemblée générale des associés, statuant à la majorité des voix telle que fixée par la Loi, ou le cas échéant l'associé unique peut décider la dissolution ou la liquidation de la Société ainsi que les termes et conditions de celle-ci.

La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, le cas échéant, qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés proportionnellement à leur participation.

Art. 19. Disposition générale. Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2010.

Souscription et Libération

Atwood Oceanics Pacific Limited, prénommée, a souscrit un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1.200,-.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée gérante pour une durée indéterminée Manacor (Luxembourg) S.A., une société constituée selon les lois de Luxembourg ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy, immatriculée au registre de commerce et de sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 9098.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, es qualités qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: D. SCHULZ - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 2 août 2010. Relation: LA/2010/34278. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le vingt-six août de l'an deux mille dix.

Référence de publication: 2010115681/413.

(100131860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

Narbonne Retail Park I, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 62, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 137.446.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115151/10.

(100130260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Narbonne Retail Park II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 62, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 137.063.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115152/10.

(100130266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Nabors Hungary Kft, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.450,00.

Siège de direction effectif: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 155.112.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the first day of July,

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared,

Nabors Lux Finance 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of USD 20,000 and in process of registration with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) (the "Sole Shareholder"),

here duly represented by András Kruppa, acting in his capacity as type A manager of the Sole Shareholder.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the notary to act the following:

1. That 100% (one hundred percent) of the share capital of Nabors Hungary Kft, a company duly incorporated and validly existing under the laws of Hungary, having its registered office at H-1118 Budapest, Villányi út 47, Hungary, duly registered under number 13-09-129115 (the "Company") is held by the Sole Shareholder.

2. That it results from the opening balance sheet of the Company, that, as of June 30, 2010, the net assets of the Company correspond at least to the value of the share capital of the Company and that the net assets value of the Company is estimated to be USD 4,984,562,104 (four billion nine hundred eighty-four million five hundred sixty-two thousand one hundred and four US Dollars). A copy of such opening balance sheet, after been signed ne varietur by András Kruppa and the notary, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

3. That the whole share capital of the Company is represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed.

The Sole Shareholder through its proxy holder requests the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Approval of the transfer of the seat of the central administration of the Company from Hungary to the Grand Duchy of Luxembourg;

2. Approval of the legal form of the Company as a Luxembourg "société à responsabilité limitée";

3. Confirmation of the description and consistency of the assets and liabilities of the Company and of the paid up issued share capital of the Company;

4. Amendment of the articles of association of the Company in their entirety in order to comply with the legal form of a Luxembourg “société à responsabilité limitée”;
5. Confirmation of the appointment of the managing director of the Company; and
6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to confirm the transfer of the seat of the central administration of the Company from H-1118 Budapest, Villányi út 47, Hungary to the Grand Duchy of Luxembourg and to fix the seat of central administration of the Company to 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg as per the present notarial deed.

The Company will remain incorporated and with its registered seat in Hungary (at H1118 Budapest, Villányi út 47.), whereas the seat of its central administration is located in the Grand Duchy of Luxembourg.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves that the Company adopts the legal form of a Luxembourg “société à responsabilité limitée” (private limited liability company).

The Sole Shareholder states that, although the registered office of the Company remains in Hungary and therefore the Company remains a validly incorporated Hungarian company, the Company now has the seat of its central administration in the Grand Duchy of Luxembourg and acknowledges that pursuant to article 159 of the Luxembourg law of 10th August, 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time, the Company is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

Third resolution

The Sole Shareholder records that the description and consistency of the assets and liabilities as well as the net assets value of the Company result from the opening balance sheet established on June 30, 2010.

The Sole Shareholder approves the opening balance sheet which has been produced to the notary.

The Sole Shareholder states that all the assets and liabilities of the Company, without limitation, remain the ownership in their entirety of the Company which continues to own all the assets and continues to be obliged by all the liabilities and commitments.

The Sole Shareholder resolves that the amount of the net assets value of the Company being of USD 4,984,562,104, the amount of:

- USD 18,450 (eighteen thousand four hundred and fifty US Dollars) is allocated to the nominal share capital account of the Company, that is represented by 1 (one) corporate unit without nominal value; and
- USD 4,984,543,654 (four billion nine hundred eighty-four million five hundred forty-three thousand six hundred fifty-four US Dollars) is allocated to a distributable item of the balance sheet as share premium.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions the Sole Shareholder resolves to amend the articles of association of the Company (the “Articles”) in order to make them comply those of a Luxembourg “société à responsabilité limitée”; the Articles shall now read as follows:

1. Name and registered office of the Member. Name: Nabors Lux Finance 2 S.à r.l.

Registered office: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur, Grand Duchy of Luxembourg (the “Member”).

2. Name, form, registered office and seat of central administration of the Company.

2.1 Name of the Company: Nabors Hungary Kft.

2.2 The Company is a société à responsabilité limitée (private limited liability company) governed by the applicable law as well as by the present articles of association (the “Company”).

2.3 The registered office of the Company is at: H-1118 Budapest, Villányi út 47, Hungary.

2.4 The seat of central administration of the Company is established at: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur, Grand Duchy of Luxembourg.

2.5 The seat of the branch office is at: CH-8008 Zürich, Seefeldstrasse, 123, Switzerland.

The Company may have branches and offices, both in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

3. Range of activities of the Company. The Company is established to carry out the following business activities:

3.1 The main activity of the Company is as follows:

“Other credit granting” which, outside the banking system, covers only non-bank credit granting and is restricted to the independent management of the liquidity of companies under common control.

The Company, from this activity, performs only Group financing activity.

3.2 The Company also has the following activities:

- asset management (holding);
- buying and selling of own property;
- letting of own property;
- business and other management consultancy activities;
- engineering activities and technical consultancy;
- other natural scientific, technical research, development;
- renting of other machinery and equipment n.e.c.; and
- other business activities not elsewhere classified.

The Member acknowledges that the Company can only perform those activities that are subject to a relevant license or a registration obligation, upon receipt of said license or following the registration. The Managing Director (as defined under section 7 hereafter) will be responsible for obtaining the licenses and registrations.

4. The share capital of the Company. The share capital of the Company is set at USD 18,450 (eighteen thousand four hundred and fifty US Dollars), represented by 1 (one) corporate unit without nominal value.

5. Business year.

5.1 The Company is established for an indefinite term.

5.2 The business year of the Company commences on 1st of January and finishes on 31st of December the same year. Subsequently, the business year shall coincide with the calendar year.

6. Decisions of the Company.

6.1 The Member shall have the power of decision for all Company matters listed under the applicable law. Besides the above, all decisions or contracts with a value exceeding USD 10,000 require the prior consent of the Member including however in particular the determination and modification of the method of disposal over the bank account of the Company.

6.2 The Managing Director shall have the power of decision and shall be responsible for managing matters of and for the Company except that the Managing Director shall manage the Company in accordance with validly enacted resolutions of the Member made pursuant to Section 6.1 of the present articles of association.

6.3 The Managing Director is responsible for entering the resolutions of the Member into the book of resolutions.

6.4 The Managing Director may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The Managing Director will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

7. The Managing Director.

7.1 The Managing Director of the Company is:

Name: András Kruppa

Address: 45, rue Siggy vu Lëtzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

Mother's maiden name: Babahanjan Marina

ID card number: 0001 10 02659

ID number: 1975 12 27 895

(the "Managing Director")

7.2 The mandate of the Managing Director shall be valid for an indefinite period of time.

8. Procurement and Representation.

8.1 The Company shall be bound by the signature of its Managing Director.

8.2 The Managing Director represents the Company before third parties, courts and other authorities. The Managing Director shall exercise the employer's rights with respect to the Company's employees.

9. The statutory auditor of the Company till 31st December, 2010. Deloitte Kft. (seat: H-1068 Budapest, Dózsa György út 84/c. Co. Reg. num.: 01-09071057, tax number: 10443785-2-41, permit num.: 000083)

The personally responsible auditor shall be: Tamás Horváth (address: 1029 Budapest, Ördögárok u. 100., mother's maiden name: Veronika Grosz, Tax ID: 8373210954, permit num.: 003449).

10. Termination of the Company. The Company terminates:

- a) if it resolves its termination without a legal successor;
- b) if it resolves its termination with legal succession (by transformation); and
- c) if terminated by a court in liquidation proceedings.

11. Closing provisions. In all matters not, or not entirely governed by the present articles of association, the relevant law shall apply.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to confirm the appointment of András Kruppa, residing at 45, rue Siggys vu Lëtzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as managing director of the Company for an undetermined duration.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about seven thousand Euros (7,000.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le premier juillet,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu,

Nabors Lux Finance 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de USD 20.000 et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (l'«Associé Unique»),

ici dûment représentée par András Kruppa agissant en sa qualité de gérant de type A de l'Associé unique.

La partie comparaissant, représentée comme déclarée ci-dessus, prie le notaire d'acter:

1. Que 100% (cent pourcent) du capital social de Nabors Hungary Kft, une société de droit hongrois, ayant son siège social au H-1118 Budapest, Villányi út 47, Hongrie, et dûment enregistrée sous le numéro 13-09-129115 (la «Société») est détenu par l'Associé Unique.

2. Qu'il ressort du bilan d'ouverture de la Société, qu'au 30 juin 2010, les actifs nets de la Société correspondent au moins à la valeur du capital social de la Société et que la valeur des actifs nets de la Société, entre autres, est estimée à 4.984.562.104 USD (quatre milliards neuf cent quatre-vingt-quatre millions cinq cent soixante-deux mille cent quatre US Dollars). Une copie du bilan d'ouverture, après avoir été signée et validée par András Kruppa et le notaire, restera annexée au présent acte et sera enregistrée en même temps auprès de l'enregistrement.

3. Que l'intégralité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informée.

L'Associé Unique représenté par son mandataire prie le notaire d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du transfert du siège de l'administration centrale de la Société de Hongrie au Grand-Duché de Luxembourg;

2. Approbation de la forme légale de la Société en tant que société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois;

3. Confirmation de la description et de la consistance des actifs et passifs de la Société et de la libération du capital social émis de la Société;

4. Modification des statuts de la Société dans leur totalité afin de les rendre conformes à ceux d'une société à responsabilité de droit luxembourgeois;

5. Confirmation de la nomination du gérant de la Société; et

6. Divers.

Après que l'agenda a été approuvé par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

L'Associé Unique décide de confirmer le transfert du siège de l'administration centrale de la Société de H-1118 Budapest, Villányi út 47, Hongrie, vers le Grand-Duché de Luxembourg et d'établir le siège de l'administration centrale de la Société au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, conformément au présent acte notarié.

La Société restera enregistrée et avec son siège social en Hongrie (au H-1118 Budapest, Villányi út 47), alors que le siège de son administration centrale est situé au Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide que la Société adopte la forme légale d'une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois.

L'Associé Unique déclare que, bien que le siège social de la Société reste en Hongrie et qu'ainsi la Société reste valablement une société enregistrée en Hongrie, la Société a maintenant le siège de son administration centrale au Grand-Duché de Luxembourg et reconnaît que conformément à l'article 159 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, la Société est gouvernée par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

Troisième résolution

L'Associé Unique note que la description et la consistance des actifs et des passifs ainsi que la valeur des actifs nets de la Société résultent du bilan d'ouverture établi le 30 juin 2010.

L'Associé Unique approuve le bilan d'ouverture présenté au notaire.

L'Associé Unique déclare que l'ensemble de l'actif et du passif de la Société, sans restriction, restera dans sa totalité la propriété de la Société qui continue à détenir tous les actifs et continue à être tenue de l'ensemble du passif et de ses engagements.

L'Associé Unique décide que du montant des actifs nets de la Société étant de 4.984.562.104 USD, le montant de:

- 18.450 USD (dix-huit mille quatre cent cinquante dollars américains) est affecté au compte capital social nominal de la Société, lequel est représenté par 1 (une) part sociale sans valeur nominale; et

- 4.984.543.654 USD (quatre milliards neuf cent quatre-vingt-quatre millions cinq cent quarante-trois mille six cent cinquante-quatre US Dollars) est affecté au bénéfice distribuable du bilan en tant que prime d'émission.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus l'Associé Unique décide de modifier les statuts de la Société (les «Statuts») dans leur totalité afin de les rendre conforme à ceux d'une société à responsabilité de droit luxembourgeois; les Statuts doivent être lus comme suit:

1. Dénomination sociale et siège social de l'associé. Dénomination sociale: Nabors Lux Finance 2 S.à r.l.

Siège social: 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (l'«Associé»).

2. Dénomination sociale, forme sociale, siège statutaire, siège de l'administration centrale de la Société

2.1. Dénomination sociale: Nabors Hungary Kft

2.2. La société est une société à responsabilité limitée régie par les lois y applicables ainsi que par les présents statuts (la «Société»).

2.3. Le siège social de la Société est établi à: H-1118 Budapest, Villányi út 47, Hongrie

2.4. Le siège de l'administration centrale de la Société est établi à: 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.5. Le siège de la succursale est établi à: CH-8008 Zurich, Seefeldstrasse, 123, Suisse.

3. Objet social. La Société est constituée dans le but d'exercer les activités suivantes:

3.1. L'activité principale de la Société est:

«Distribution de crédit», laquelle activité, en dehors du système bancaire, recouvre seulement l'octroi de crédit non bancaire, et est restreint à la gestion indépendante des liquidités des sociétés sous contrôle ordinaire.

La Société, dans le cadre de cette activité, ne réalise que des financements intra-groupes.

3.2. La Société se livre également aux activités suivantes:

- gestion d'actifs (détention);
- achat et vente des biens immobiliers propres;
- location de biens immobiliers propres;
- conseils commerciaux et autres conseils de gestion;
- activité d'ingénierie et analyses techniques;
- recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles;
- location et location-bail de machines, équipements et biens divers; et
- autres activités de soutien aux entreprises non classées ailleurs.

L'Associé reconnaît que la Société ne peut réaliser que les activités qui sont soumises à une licence particulière ou à une obligation d'enregistrement, une fois ladite licence obtenue ou l'enregistrement effectué. Le Gérant (tel que défini à la section 7 ci-dessous) sera chargé d'obtenir ces licences et enregistrements.

4. Le capital social de la Société. Le capital social est fixé à 18.450 USD (dix-huit mille quatre cent cinquante dollars américains), représenté par 1 (une) part sociale sans valeur nominale.

5. Exercice social.

5.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5.2. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année. Par conséquent, l'exercice social coïncide avec l'année calendaire.

6. Décisions de la Société.

6.1. L'Associé a le pouvoir de décision dans les matières prévues par les lois applicables. Outre les dispositions qui précèdent, toutes les transactions et contrats d'une valeur excédant 10.000 USD requièrent l'accord préalable de l'Associé, notamment pour les décisions déterminant ou modifiant les droits d'utilisation du compte bancaire de la Société.

6.2. Le Gérant a le pouvoir de décision et est responsable de la gestion de la Société, dans la mesure où il agit en conformité avec les décisions prises par l'Associé en vertu de la Section 6.1 des présents statuts.

6.3. Le Gérant est chargé d'enregistrer les résolutions de l'associé dans le livre des résolutions.

6.4. Le Gérant peut déléguer son/ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le Gérant détermine les pouvoirs et rémunération (le cas échéant) des agents, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres modalités ou conditions de leur mandat.

7. Le Gérant.

7.1. Le Gérant de la Société est:

Nom: András Kruppa

Domicile: 45, rue Siggy vu Lëtzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Nom de jeune fille de la mère: Babahanjan Marina

Numéro de carte d'identité: 0001 10 02659

Numéro d'identification: 1975 12 27 895

(le «Gérant»).

7.2. Le mandat de Gérant est accordé pour une période indéterminée.

8. Régime de représentation.

8.1. La Société est liée par la signature de son Gérant.

8.2. Le Gérant représente valablement la Société vis-à-vis des tiers, des tribunaux et de toute autre autorité. Le Gérant jouira des droits dévolus aux employeurs vis-à-vis des employés de la Société.

9. Commissaire de la Société jusqu'au 31 décembre 2010. Deloitte Kft. (siège: H-1068 Budapest, Dózsa György út 84/ c. Co. Reg. num.: 01-09071057, numéro fiscal: 10443785-2-41, permis numéro: 000083).

Le commissaire responsable personnellement est: Tamás Horváth (adresse: 1029 Budapest, ördögárok u. 100., nom de jeune fille de la mère: Veronika Grosz, numéro d'identification fiscale: 8373210954, permis numéro.: 003449).

10. Dissolution de la Société. La Société est dissoute:

- a) par la décision de dissoudre la Société en l'absence de successeur légal;
- b) par la décision de dissoudre la Société avec successeur légal (par transformation); et
- c) par dissolution suite à sa liquidation judiciaire.

11. Dispositions finales. Dans les cas non, ou non entièrement, couverts par les présents statuts, la loi appropriée doit s'appliquer.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de confirmer la nomination de András Kruppa, résidant au 45, rue Siggy vu Lëtzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, au poste de Gérant de la société pour une durée indéterminée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui doivent être mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ sept mille Euros (7.000,- Euro).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande des comparantes représentées par leur mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: A. KRUPPA, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 juillet 2010. Relation: LAC/2010/30056. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Référence de publication: 2010115928/304.

(100131924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

Narbonne Retail Park III, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 62, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 136.949.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115153/10.

(100130270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Navas Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5244 Sandweiler, 2A, Ennert dem Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 129.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115154/10.

(100130430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

NOSORROWS Management Consulting & Business Services SA, Société Anonyme.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 37CD, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 81.406.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115155/10.

(100130291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Optimum International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 98.725.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2010115156/13.

(100130585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Paragon Mortgages (No 4) S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1340 Luxembourg, 2, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 80.149.

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010115162/11.

(100130210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Optimum International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 98.725.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2010115157/13.

(100130586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Toitures Luxembourgeoises S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8824 Perlé, 4, rue Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 155.107.

STATUTS

L'an deux mil dix, le quatorze juillet.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

Monsieur Patrice LAMBOT, indépendant, né à Cologne (D), le 13 février 1972, demeurant à B-6640 Sibret/Vaux-sur-Sûre, 41, rue du Centre.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser un acte d'une société à responsabilité limitée, qu'il déclare constituer pour son compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de TOITURES LUXEMBOURGEOISES S.à r.l."

Art. 2. Le siège social de la société est établi dans la commune de Rambrouch.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet, tant au Grand-Duché qu'à l'étranger les travaux de ferblantier-ardoisier-couvreur, ainsi que la vente et la pose de châssis en pvc et en bois, de cloisons et de parquets.

En général, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, financières et de financement ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou qui sont de nature à en favoriser l'extension et le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, réparties comme suit:

- Monsieur Patrice LAMBOT, prénommé, cent parts	100
Total des parts: cent parts	100

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présentes statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à un non associé que du consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Dans la même cas, elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession. Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'associé unique ou les associés réunis en assemblée générale, qui fixent leurs pouvoirs.

Art. 8. Simples mandataires de la société, le ou des gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 9. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants sont requise.

Art. 10. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer. Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, sont consignées dans un registre tenu au siège social.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé participe aux décisions collectives, quel que soit le nombre de voix proportionnellement au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de moitié du capital social. Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 11. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 12. Chaque année au 31 décembre il sera dressé un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements sera réparti de la façon suivante:

- au moins cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales,
- le solde restant est à libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé au prorata de leur participation au capital social.

Art. 13. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou d'un associé n'entraîneront pas la dissolution de la société.

Art. 14. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé unique ou par l'assemblée des associés.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils sont propriétaires.

Art. 15. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il est fait référence aux dispositions légales en vigueur.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2010.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 1.000,- EUR.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'Instant l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. - Le siège social de la société est établi à L-8824 Perlé, 4, rue Neuve.
2. - Le nombre des gérants est fixé à un.

3. - Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

- Monsieur Patrice LAMBOT, indépendant, né à Cologne (D), le 13 février 1972, demeurant à B-6640 Sibret / Vaux-sur-Sûre , 41, rue du Centre.

La société sera valablement engagée par la signature individuelle du gérant.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: Lambot, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 14 juillet 2010. Relation: WIL/2010/644. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société aux fins d'inscription au registre du commerce et des sociétés
Wiltz, le 21 juillet 2010. Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2010117248/95.

(100131815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

Oxea S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 872.664,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.023.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2010.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010115158/14.

(100130334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Parker Hannifin Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 160.000,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 115.195.

Dépôt complémentaire aux comptes et annexes de la société pour la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 enregistrés sous le numéro L100112400.04 dépôt initial effectué en date du 26 juillet 2010

Les comptes et les annexes de la Sociétés pour la période du 1^{er} juillet 2007 jusqu'au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010115160/14.

(100130004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Meridian Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 194.486.731,57.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 154.555.

In the year two thousand and ten, on the fifth day of August,

Before Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED

Apax NXP US VII, L.P., a limited partnership governed by the laws of the Caiman Islands, having its registered office at Walker House, KY-George Town, Grand Cayman, registered with the Register of Commerce of the Caiman Islands under number 18065, holding 111,104 shares in the share capital of the Company, here represented by Gavin Solomons,

Lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled “ne varietur” by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

Apax NXP VI A L.P., a limited partnership governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, London, United Kingdom, registered with the Register of Commerce of the United Kingdom under number LP11590, holding 832,324 shares in the share capital of the Company, here represented by Judit Stern, Lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled “ne varietur” by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

Apax NXP VA L.P., a limited partnership governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, London, United Kingdom, registered with the Register of Commerce of the United Kingdom under number LP11592, holding 190,971 shares in the share capital of the Company, here represented by Cora Maglo, Lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled “ne varietur” by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

Apax NXP VI 1 L.P., a limited partnership governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, London, United Kingdom, registered with the Register of Commerce of the United Kingdom under number LP11589, holding 1,036 shares in the share capital of the Company, here represented by Régis Galiotto, jurist, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled “ne varietur” by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

Apax NXP VB-2 L.P., a limited partnership governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, London, United Kingdom, registered with the Register of Commerce of the United Kingdom under number LP11591, holding 114,565 shares in the share capital of the Company, here represented by Gavin Solomons, Lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled “ne varietur” by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

being all the shareholders of Meridian Holding S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated by a notarial deed drawn up on 21 July 2010 by the undersigned notary, having its registered office at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending and whose articles of association (the "Articles") have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

The Articles have not been amended since the incorporation of the Company.

All the shareholders of the Company declare that they have been informed in advance of the agenda of the meeting and waive all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the agenda of this meeting.

The meeting has been called for with the following agenda:

Agenda

1. Decision to increase the share capital of the Company by one hundred ninety four million four hundred seventy four thousand two hundred and thirty one Euros and fifty seven Eurocents (EUR 194,474,231.57) from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to one hundred ninety four million four hundred eighty six thousand seven hundred and thirty one Euros and fifty seven Eurocents (EUR 194,486,731.57), by creating and issuing to the shareholders of the Company:

- 1,944,742,315 new class A shares;
- 1,944,742,315 new class B shares;
- 1,944,742,315 new class C shares;
- 1,944,742,316 new class D shares;
- 1,944,742,316 new class E shares;
- 1,944,742,316 new class F shares;
- 1,944,742,317 new class G shares;
- 1,944,742,318 new class H shares;
- 1,944,742,318 new class I shares; and
- 1,944,742,318 new class J shares,

(together the "New Shares") having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each and having the same features as the existing shares of a given class of shares.

The subscriptions and payments for the New Shares will be made by way of contributions in kind consisting of shares having a par value of twenty five Euros (EUR 25) each held by the shareholders of the Company in Kaslion S.à r.l., a

Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 61, rue de Rollingergrund, L-2240 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 119161.

2. Decision to amend Article 6.1.1 of the Articles in order to reflect the above share capital increase.

After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

First resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to increase the share capital of the Company by one hundred ninety four million four hundred seventy four thousand two hundred and thirty one Euros and fifty seven Eurocents (EUR 194,474,231.57) from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to one hundred ninety four million four hundred eighty six thousand seven hundred and thirty one Euros and fifty seven Eurocents (EUR 194,486,731.57), by creating and issuing to the shareholders of the Company:

- 1,944,742,315 new class A shares;
- 1,944,742,315 new class B shares;
- 1,944,742,315 new class C shares;
- 1,944,742,316 new class D shares;
- 1,944,742,316 new class E shares;
- 1,944,742,316 new class F shares;
- 1,944,742,317 new class G shares;
- 1,944,742,318 new class H shares;
- 1,944,742,318 new class I shares; and
- 1,944,742,318 new class J shares,

(together the "New Shares"), having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each and having the same features as the existing shares of a given class of shares. The New Shares are subscribed and issued as follows:

Subscriptions and Payments

Apax NXP US VII, L.P., a limited partnership governed by the laws of the Caiman Islands, having its registered office at Walker House, KY-George Town, Grand Cayman, registered with the Register of Commerce of the Caiman Islands under number 18065, subscribes for:

- 172,855,046 new class A shares;
- 172,855,046 new class B shares;
- 172,855,046 new class C shares;
- 172,855,046 new class D shares;
- 172,855,046 new class E shares;
- 172,855,046 new class F shares;
- 172,855,046 new class G shares;
- 172,855,047 new class H shares;
- 172,855,047 new class I shares; and
- 172,855,047 new class J shares,

having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of 693,477 class A shares, 223 class B shares, 223 class C shares, 223 class D shares, 223 class E shares, 223 class F shares, 223 class G shares, 223 class H shares, 223 class I shares and 227 class J shares having a par value of twenty five Euros (EUR 25) each held by Apax NXP US VII, L.P. in Kaslion S.à r.l. ("Kaslion"), a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 61, rue de Rollingergrund, L-2240 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 119161 (the "Contribution in Kind 1").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 1 at seventeen million two hundred eighty five thousand five hundred and five Euros (EUR 17,285,505).

Apax NXP VI A L.P., a limited partnership governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, London, United Kingdom, registered with the Register of Commerce of the United Kingdom under number LP11590, subscribes for:

- 1,294,924,669 new class A shares;
- 1,294,924,669 new class B shares;
- 1,294,924,669 new class C shares;
- 1,294,924,669 new class D shares;

- 1,294,924,669 new class E shares;
- 1,294,924,669 new class F shares;
- 1,294,924,670 new class G shares;
- 1,294,924,670 new class H shares;
- 1,294,924,670 new class I shares; and
- 1,294,924,670 new class J shares,

having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of 5,195,108 class A shares, 1,670 class B shares, 1,670 class C shares, 1,670 class D shares, 1,670 class E shares, 1,670 class F shares, 1,670 class G shares, 1,670 class H shares, 1,670 class I shares and 1,668 class J shares having a par value of twenty five Euros (EUR 25) each held by Apax NXP VI A L.P. in Kaslion (the "Contribution in Kind 2").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 2 at one hundred twenty nine million four hundred ninety two thousand four hundred and sixty seven Euros (EUR 129,492,467).

Apax NXP VA L.P., a limited partnership governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, London, United Kingdom, registered with the Register of Commerce of the United Kingdom under number LP11592, subscribes for:

- 297,112,111 new class A shares;
- 297,112,111 new class B shares;
- 297,112,111 new class C shares;
- 297,112,111 new class D shares;
- 297,112,111 new class E shares;
- 297,112,111 new class F shares;
- 297,112,111 new class G shares;
- 297,112,111 new class H shares;
- 297,112,111 new class I shares; and
- 297,112,111 new class J shares,

having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of 1,191,983 class A shares, 383 class B shares, 383 class C shares, 383 class D shares, 383 class E shares, 383 class F shares, 383 class G shares, 383 class H shares, 383 class I shares and 386 class J shares having a par value of twenty five Euros (EUR 25) each held by Apax NXP VA L.P. in Kaslion (the "Contribution in Kind 3").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 3 at twenty nine million seven hundred eleven thousand two hundred and eleven Euros (EUR 29,711,211).

Apax NXP VI 1 L.P., a limited partnership governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, London, United Kingdom, registered with the Register of Commerce of the United Kingdom under number LP11589, subscribes for:

- 1,611,225 new class A shares;
- 1,611,225 new class B shares;
- 1,611,225 new class C shares;
- 1,611,225 new class D shares;
- 1,611,225 new class E shares;
- 1,611,225 new class F shares;
- 1,611,225 new class G shares;
- 1,611,225 new class H shares;
- 1,611,225 new class I shares; and
- 1,611,225 new class J shares,

having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of 6,463 class A shares, 2 class B shares, 2 class C shares, 2 class D shares, 2 class E shares, 2 class F shares, 2 class G shares, 2 class H shares and 2 class I shares having a par value of twenty five Euros (EUR 25) each held by Apax NXP VI 1 L.P. in Kaslion (the "Contribution in Kind 4").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 4 at one hundred sixty one thousand one hundred and twenty three Euros (EUR 161,123).

Apax NXP VB-2 L.P., a limited partnership governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, London, United Kingdom, registered with the Register of Commerce of the United Kingdom under number LP11591, subscribes for:

- 178,239,263 new class A shares;
- 178,239,263 new class B shares;
- 178,239,263 new class C shares;
- 178,239,264 new class D shares;
- 178,239,264 new class E shares;
- 178,239,264 new class F shares;
- 178,239,264 new class G shares;
- 178,239,264 new class H shares;
- 178,239,264 new class I shares; and
- 178,239,264 new class J shares,

having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each,

which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of 715,078 class A shares, 230 class B shares, 230 class C shares, 230 class D shares, 230 class E shares, 230 class F shares, 230 class G shares, 230 class H shares, 230 class I shares and 231 class J shares having a par value of twenty five Euros (EUR 25) each held by Apax NXP VB-2 L.P. in Kaslion (the "Contribution in Kind 5").

It appears from the valuation report prepared by the management of the Company and presented to the notary that the management of the Company has evaluated the Contribution in Kind 5 at seventeen million eight hundred twenty three thousand nine hundred and twenty six Euros (EUR 17,823,926).

Second resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to amend Article 6.1.1 of the Articles in order to reflect the above share capital increase and which shall now read as follows:

" **6.1.1.** The corporate capital is fixed at one hundred ninety four million four hundred eighty six thousand seven hundred and thirty one Euros and fifty seven Eurocents (EUR 194,486,731.57) represented by:

- 1,944,867,315 class A ordinary shares (the "A Shares"),
- 1,944,867,315 class B ordinary shares (the "B Shares"),
- 1,944,867,315 class C ordinary shares (the "C Shares"),
- 1,944,867,316 class D ordinary shares (the "D Shares"),
- 1,944,867,316 class E ordinary shares (the "E Shares"),
- 1,944,867,316 class F ordinary shares (the "F Shares"),
- 1,944,867,317 class G ordinary shares (the "G Shares"),
- 1,944,867,318 class H ordinary shares (the "H Shares"),
- 1,944,867,318 class I ordinary shares (the "I Shares"), and
- 1,944,867,318 class J ordinary shares (the "J Shares"),

each having a par value of one Euro Cent (EUR 0.01) and the rights and obligations as set out in these Articles, (together the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholder".

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand Euros (EUR 7,000.-).

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing persons, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le cinq août,

Par devant Maître Jospeh Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg,

ONT COMPARU

Apax NXP US VII, L.P., un limited partnership, constitué sous les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au Walker House, KY – George Town, Grand Cayman, enregistré auprès du registre de commerce des Iles Cayman sous le numéro 18065, détenant 111.104 parts sociales dans le capital social de la Société, ici représenté par Gavin Solomons, Avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui,

Apax NXP VI A L.P., un limited partnership, constitué sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, Londres, Royaume-Uni, enregistré auprès du registre de commerce d'Angleterre sous le numéro LP11590, détenant 832.324 parts sociales dans le capital social de la Société, ici représenté par Judit Stern, Avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui,

Apax NXP VA L.P., un limited partnership, constitué sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, Londres, Royaume-Uni, enregistré auprès du registre de commerce d'Angleterre sous le numéro LP11592, détenant 190.971 parts sociales dans le capital social de la Société, ici représenté par Cora Maglo, Avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui,

Apax NXP VI 1 L.P., un limited partnership, constitué sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, Londres, Royaume-Uni, enregistré auprès du registre de commerce d'Angleterre sous le numéro LP11589, détenant 1.036 parts sociales dans le capital social de la Société, ici représenté par Régis Galiotto, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui,

Apax NXP VB-2 L.P., un limited partnership, constitué sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, Londres, Royaume-Uni, enregistré auprès du Registre de commerce d'Angleterre sous le numéro LP11591, détenant 114.565 parts sociales dans le capital social de la Société, ici représenté par Gavin Solomons, Avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui,

Étant tous les associés de Meridian Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée par un acte notarié dressé le 21 juillet 2010 par le notaire soussigné, ayant son siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, non encore immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et dont les statuts (les "Statuts") n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société").

Les Statuts n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

Tous les associés déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour et ont renoncé aux formalités et exigences de convocation. L'assemblée est donc valablement constituée et peut délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à son ordre du jour.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent quatre-vingt-quatorze millions quatre cent soixante-quatorze mille deux cent trente-et-un Euro et cinquante-sept Centimes d'Euro (EUR 194.474.231,57) de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) à cent quatre-vingt quatorze millions quatre cent quatre-vingt-six mille sept cent trente-et-un Euro et cinquante-sept Centimes d'Euro (EUR 194.486.731,57) par la création et l'émission aux associés de la Société:

- 1.944.742.315 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 1.944.742.315 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 1.944.742.315 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 1.944.742.316 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 1.944.742.316 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 1.944.742.316 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 1.944.742.317 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 1.944.742.318 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 1.944.742.318 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- 1.944.742.318 nouvelles parts sociales de catégorie J,

(ensemble les "Nouvelles Parts Sociales") ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales existantes d'une catégorie de parts sociales donnée.

Les souscriptions et paiements des Nouvelles Parts Sociales seront effectuées par voie d'apports en nature consistant en des sociales ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro chacune (EUR 25) détenues par les associés de la Société dans Kaslion S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 61, rue de Rollingergrund, L-2240 Luxembourg, Grand-duché du Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 119161.

2. Décision de modifier l'Article 6.1.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus.

Après délibération attentive, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent quatre-vingt-quatorze millions quatre cent soixante-quatorze mille deux cent trente-et-un Euro et cinquante-sept Centimes d'Euro (EUR 194.474.231,57) de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) à cent quatre-vingt quatorze millions quatre cent quatre-vingt-six mille sept cent trente-et-un Euro et cinquante-sept Centimes d'Euro (EUR 194.486.731,57) par la création et l'émission aux associés de la Société:

- 1.944.742.315 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 1.944.742.315 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 1.944.742.315 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 1.944.742.316 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 1.944.742.316 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 1.944.742.316 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 1.944.742.317 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 1.944.742.318 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 1.944.742.318 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- 1.944.742.318 nouvelles parts sociales de catégorie J,

(ensemble les "Nouvelles Parts Sociales") ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales existantes d'une catégorie de parts sociales donnée. Les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites et émises de la manière suivante:

Souscriptions et Paiements:

Apax NXP US VII, L.P., un limited partnership, constitué sous les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au Walker House, KY – George Town, Grand Cayman, enregistré auprès du registre de commerce des Iles Cayman sous le numéro 18065, souscrit à:

- 172.855.046 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 172.855.046 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 172.855.046 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 172.855.046 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 172.855.046 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 172.855.046 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 172.855.046 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 172.855.047 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 172.855.047 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- 172.855.047 nouvelles parts sociales de catégorie J,

ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en 693.477 parts sociales de catégorie A, 223 parts sociales de catégorie B, 223 parts sociales de catégorie C, 223 parts sociales de catégorie D, 223 parts sociales de catégorie E, 223 parts sociales de catégorie F, 223 parts sociales de catégorie G, 223 parts sociales de catégorie H, 223 parts sociales de catégorie I et 227 parts sociales de catégorie J ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune détenues par Apax NXP US VII, L.P. dans Kaslion S.à r.l. ("Kaslion"), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 61, rue de Rollingergrund, L-2240 Luxembourg, Grand-duché du Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 119161 (l'"Apport en Nature 1").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 1 à dix-sept millions deux cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent cinq Euro (EUR 17.285.505).

Apax NXP VI A L.P., un limited partnership, constitué sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, Londres, Royaume-Uni, enregistré auprès du registre de commerce d'Angleterre sous le numéro LP11590, souscrit à:

- 1.294.924.669 nouvelles parts sociales de catégorie A;

- 1.294.924.669 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 1.294.924.669 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 1.294.924.669 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 1.294.924.669 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 1.294.924.669 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 1.294.924.670 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 1.294.924.670 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 1.294.924.670 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- 1.294.924.670 nouvelles parts sociales de catégorie J,

ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en 5.195.108 parts sociales de catégorie A, 1.670 parts sociales de catégorie B, 1.670 parts sociales de catégorie C, 1.670 parts sociales de catégorie D, 1.670 parts sociales de catégorie E, 1.670 parts sociales de catégorie F, 1.670 parts sociales de catégorie G, 1.670 parts sociales de catégorie H, 1.670 parts sociales de catégorie I et 1.668 parts sociales de catégorie J ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune détenues par Apax NXP VI A L.P. dans Kaslion ("Apport en Nature 2").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 2 à cent vingt-neuf millions quatre cent quatre-vingt-douze mille quatre cent soixante-sept Euro (EUR 129.492.467).

Apax NXP VA L.P., un limited partnership, constitué sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, Londres, Royaume-Uni, enregistré auprès du registre de commerce d'Angleterre sous le numéro LP11592, souscrit à:

- 297.112.111 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 297.112.111 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 297.112.111 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 297.112.111 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 297.112.111 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 297.112.111 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 297.112.111 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 297.112.111 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 297.112.111 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- 297.112.111 nouvelles parts sociales de catégorie J,

ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en 1.191.983 parts sociales de catégorie A, 383 parts sociales de catégorie B, 383 parts sociales de catégorie C, 383 parts sociales de catégorie D, 383 parts sociales de catégorie E, 383 parts sociales de catégorie F, 383 parts sociales de catégorie G, 383 parts sociales de catégorie H, 383 parts sociales de catégorie I et 386 parts sociales de catégorie J ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune détenues par Apax NXP VA L.P. dans Kaslion ("Apport en Nature 3").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 3 à vingt-neuf millions sept cent onze mille deux cent onze Euro (EUR 29.711.211).

Apax NXP VI 1 L.P., un limited partnership, constitué sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, Londres, Royaume-Uni, enregistré auprès du registre de commerce d'Angleterre sous le numéro LP11589, souscrit à:

- 1.611.225 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 1.611.225 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 1.611.225 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 1.611.225 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 1.611.225 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 1.611.225 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 1.611.225 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 1.611.225 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 1.611.225 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- 1.611.225 nouvelles parts sociales de catégorie J,

ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en 6.463 parts sociales de catégorie A, 2 parts sociales de catégorie B, 2 parts sociales de catégorie C, 2 parts sociales de catégorie D, 2 parts sociales de catégorie E,

2 parts sociales de catégorie F, 2 parts sociales de catégorie G, 2 parts sociales de catégorie H et 2 parts sociales de catégorie I ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune détenues par Apax NXP VI 1 L.P. dans Kaslion (l'Apport en Nature 4").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 4 à cent soixante-et-un mille cent vingt-trois Euro (EUR 161.123).

Apax NXP VB-2 L.P., a limited partnership governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN, London, United Kingdom, registered with the Register of Commerce of the United Kingdom under number LP11591, souscrit à:

- 178.239.263 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 178.239.263 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 178.239.263 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 178.239.264 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 178.239.264 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 178.239.264 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 178.239.264 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 178.239.264 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 178.239.264 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- 178.239.264 nouvelles parts sociales de catégorie J,

ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune,

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en 715.078 parts sociales de catégorie A, 230 parts sociales de catégorie B, 230 parts sociales de catégorie C, 230 parts sociales de catégorie D, 230 parts sociales de catégorie E, 230 parts sociales de catégorie F, 230 parts sociales de catégorie G, 230 parts sociales de catégorie H, 230 parts sociales de catégorie I et 231 parts sociales de catégorie J] ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune détenues par Apax NXP VB-2 L.P. dans Kaslion (l'Apport en Nature 5").

Il ressort du rapport d'évaluation préparé par la gérance de la Société et présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'Apport en Nature 5 à dix-sept millions huit cent vingt-trois mille neuf cent vingt-six Euro (EUR 17.823.926).

Seconde Résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide de modifier l'Article 6.1.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus et qui aura désormais la teneur suivante:

" **6.1.1.** Le capital social souscrit est fixé à cent quatre-vingt quatorze millions quatre cent quatre-vingt-six mille sept cent trente-et-un Euro et cinquante-sept Centimes d'Euro (EUR 194.486.731,57) représenté par:

- 1.944.867.315 parts sociales ordinaires de catégorie A (les "Parts Sociales A");
- 1.944.867.315 parts sociales ordinaires de catégorie B (les "Parts Sociales B");
- 1.944.867.315 parts sociales ordinaires de catégorie C (les "Parts Sociales C");
- 1.944.867.316 parts sociales ordinaires de catégorie D (les "Parts Sociales D");
- 1.944.867.316 parts sociales ordinaires de catégorie E (les "Parts Sociales E");
- 1.944.867.316 parts sociales ordinaires de catégorie F (les "Parts Sociales F");
- 1.944.867.317 parts sociales ordinaires de catégorie G (les "Parts Sociales G");
- 1.944.867.318 parts sociales ordinaires de catégorie H (les "Parts Sociales H");
- 1.944.867.318 parts sociales ordinaires de catégorie I (les "Parts Sociales I");
- 1.944.867.318 parts sociales ordinaires de catégorie J (les "Parts Sociales J");

ayant chacune une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et les droits et obligations tels que décrits dans ces Statuts (ensemble les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés»."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, est évalué à environ sept mille Euros (EUR 7.000.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparants, dont le notaire connaît les noms de famille, prénoms, état civil et domicile, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. SOLOMONS, J. STERN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 09 août 2010. Relation: LAC/2010/35468. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010115355/458.

(100130806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

Paragon Mortgages (No 2) S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1340 Luxembourg, 2, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 69.035.

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010115163/11.

(100130186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Paragon Mortgages (No 3) S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1340 Luxembourg, 2, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 74.112.

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010115164/11.

(100130191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

ING International (II), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 41.873.

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2010

Conseil d'Administration.

Conseil d'Administration.

- Démission de Monsieur Maurice Hannon en date du 26 mai 2010
- Ratification de la cooptation avec effet au 26 mai 2010 de Monsieur Georges Wolff, 3 rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg

Nomination des administrateurs suivants:

- Monsieur Georges Wolff, 3 rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
- Madame Edith Magyarics, 3 rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg

Confirmation du mandat des administrateurs suivants:

- Monsieur Michel Van Elk, 15 Prinses Beatrixlaan, 2595 AK The Hague, The Netherlands
- Madame Maaïke van Meer, 15 Prinses Beatrixlaan, 2595 AK The Hague, The Netherlands
- Monsieur Jonathan Atack, 15 Prinses Beatrixlaan, 2595 AK The Hague, The Netherlands
- Monsieur David Eckert, 15 Prinses Beatrixlaan, 2595 AK The Hague, The Netherlands
- Monsieur Jan Straatman, 15 Prinses Beatrixlaan, 2595 AK The Hague, The Netherlands -

Les mandats des administrateurs sont accordés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes clos en 2012.

Réviseur

Reconduction de mandai de la société Ernst & Young, 7 parc d'activités Syrdall à L-5365 Munsbach pour une période d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2010.

ING Investment Management Luxembourg S.A.

Par délégation

Signatures

Référence de publication: 2010116263/32.

(100131577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

Paragon Mortgages S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 2, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 67.925.

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010115165/11.

(100130183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

PBG Midwest Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 54.063.600,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 108.456.

Il résulte de la décision de l'associé unique tenue au siège social en date du 23 août 2010 de la société PBG Midwest Holdings S.à r.l. que l'associé a pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant A pour une durée indéterminée à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle: Pierre-Yves Monoyer, ayant pour adresse professionnelle au 7A, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg

2. Démission du Gérant A suivant:

Inigo Madariaga

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Dennis Schilder, Gérant A
- Pierre-Yves Monoyer, Gérant A
- Franciscus W.J.J. Welman, Gérant B
- Patrick L.C. van Denzen, Gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PBG Midwest Holdings S.à r.l.

Patrick L.C. van Denzen

Gérant B

Référence de publication: 2010115167/23.

(100130129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Swiss Re Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 181.100,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 90.713.

EXTRAIT

En date du 30 juillet 2010, le conseil d'administration de Swiss Re Finance (Luxembourg) S.A. (la "Société") a décidé:

- de nommer Simon Hansford en tant que Président du conseil d'administration de la Société avec effet immédiat et pour une durée illimitée.
- d'accepter la démission de Steeve Chung en tant que délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 30 juin 2010.
- de nommer Lola Goggins et Christian Rola, avec adresse professionnelle à 2A rue Albert Borschette, L - 1246 Luxembourg, en tant que délégués à la gestion journalière de la Société, avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2010.

Pour la Société

Markus Schafroth / Rose-Marie Arcanger

Référence de publication: 2010115186/20.

(100130284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

PBG Soda Can Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 50.000,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 108.205.

Il résulte de la décision de l'associé unique tenue au siège social en date du 23 août 2010 de la société PBG Soda Can Holdings S.à r.l. que l'associé a pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant A pour une durée indéterminée à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle: Pierre-Yves Monoyer, ayant pour adresse professionnelle au 7A, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg

2. Démission du Gérant A suivant:

Inigo Madariaga

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Dennis Schilder, Gérant A
- Pierre-Yves Monoyer, Gérant A
- Franciscus W.J.J. Welman, Gérant B
- Patrick L.C. van Denzen, Gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PBG Soda Can Holdings S.à r.l.

Patrick L.C. van Denzen

Gérant B

Référence de publication: 2010115168/23.

(100130111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Pendragon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 102.799.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

24/07/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010115169/10.

(100130407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Common Europe, Common Europe an IBM Computer User's Association, Association sans but lucratif, (anc. Common Europe an IBM Computer User's Association).

Siège social: Luxembourg,

R.C.S. Luxembourg F 8.448.

Les statuts originaux en anglais de «COMMON EUROPE, an IBM Computer User's Association» ainsi que l'acte constitutif ont été publiés en 1987 au numéro 181, page 8651 du mémorial. Le texte ci-dessous en est la fidèle traduction.

STATUTS

I. Nom, Domicile et Durée.

1. L'Association est dénommée «COMMON EUROPE, an IBM Computer User's Association» en abrégé COMMON EUROPE.

2. L'Association est domiciliée à Luxembourg.

3. La durée de l'Association est illimitée

II. Objectifs. COMMON EUROPE est une Association sans but lucratif fédérative pour les Associations Nationales d'utilisateurs d'ordinateurs IBM et les sociétés utilisatrices d'ordinateur IBM qui ne sont pas représentées dans leur pays par une Association affiliée à COMMON EUROPE.

Ses objectifs sont:

1. de promouvoir entre les membres l'échange d'informations et d'expérience sur tous les sujets relatifs aux technologies IBM.
2. d'informer IBM des problèmes que les membres rencontrent liés au matériel, aux logiciels ou aux services fournis par IBM, de suggérer ou de demander des améliorations adéquates, de formuler les requêtes ou les plaintes des utilisateurs au sujet des développements d'IBM.
3. de représenter et défendre les intérêts des membres de COMMON EUROPE en matière de stratégie produit ou marketing d'IBM.

III. Membres.

1. Les membres sont des groupes d'Associations nationales ou des membres individuels. Le nombre de membres est illimité.
2. L'affiliation est ouverte à toutes les Associations nationales d'utilisateurs de produits IBM.
3. L'affiliation individuelle est ouverte aux sociétés qui n'ont pas d'Association Nationale d'utilisateurs de produit IBM exerçant son activité dans leur pays.
4. Les demandes d'affiliation doivent être approuvées par l'assemblée générale. Le refus de l'assemblée ne doit pas être motivé.
5. Une Association affiliée peut résilier son affiliation par un envoi adressé au Président de l'Association, 3 mois avant la fin de l'année. La résiliation d'un membre ne modifie pas l'obligation de payer la cotisation pour l'année en cours.
6. Le Comité Exécutif peut exclure un membre de l'Association qui n'agit pas en accord avec les objectifs de l'Association.

IV. Droits et Obligations des membres.

1. Tous les membres d'une Association Nationale affiliée ont le droit d'assister à toutes les conférences de l'Association et de faire usage de toutes les facilités que l'Association met à leur disposition.
2. Tous les membres sont encouragés à participer activement à l'accomplissement des objectifs de l'Association et à éviter toute action qui pourrait nuire à l'Association. Les membres sont tenus de respecter les statuts et les décisions du Comité Exécutif.
3. Les Associations affiliées s'engagent à afficher leur affiliation en insérant le nom de COMMON EUROPE dans leur dénomination.

V. Cotisations. Le montant de la cotisation est fixé annuellement par l'Assemblée Générale par un vote à la majorité simple des membres présents. Il ne pourra excéder 375,- EUR pour les membres individuels et 6.250,- EUR pour les Associations Nationales. De surcroît, les membres peuvent faire des dons à l'Association. L'Association peut accepter des dons provenant d'institutions ou d'autres personnes conformément à l'article 16 de la loi du 21 avril 1928.

VI. Comités. Les Comités de l'Association sont:

1. l'Assemblée Générale
2. le Comité exécutif
3. le Comité professionnel
4. les Auditeurs

VII. Assemblée Générale.

1. Les Présidents des Associations Nationales affiliées sont automatiquement membres de l'Assemblée Générale.
2. L'Assemblée Générale ordinaire doit se réunir au moins une fois par an.
3. Les Assemblées Générales extraordinaires peuvent être convoquées à la demande du Comité Exécutif, d'un tiers des membres de l'Assemblée Générale qui justifient leur demande par écrit ou des Auditeurs. Ces Assemblées doivent être réunies dans les 4 semaines suivant la demande.
4. Tous les membres de l'Assemblée Générale doivent recevoir l'ordre du jour pour une Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire au moins 3 semaines à l'avance. Le Comité Exécutif est chargé de convoquer l'Assemblée Générale.
5. Le Comité Exécutif doit transmettre les résolutions de l'Assemblée Générale par écrit au moins 7 jours avant le vote.
6. Les décisions ne peuvent être prises valablement que pour les points à l'ordre du jour.
7. Tous les membres de l'Assemblée Générale ont le droit de vote. Le droit de vote d'un membre de l'Assemblée Générale peut être délégué par procuration. Chaque membre de l'Assemblée Générale dispose d'un droit de vote.

8. L'assemblée générale peut prendre des décisions valables quand la moitié de ses membres sont présents ou représentés. Le Quorum consistera en la moitié des membres définis sub 7. Si la participation à l'Assemblée Générale à l'heure de la convocation ne permet pas de décision, une nouvelle Assemblée Générale sera automatiquement convoquée 30 minutes plus tard. Dans ce cas, l'Assemblée Générale pourra décider valablement quel que soit le nombre de membres présents. Lorsque le quorum n'est pas atteint à l'heure de la convocation, l'Assemblée Générale doit se réunir 30 minutes plus tard. A cette occasion, le quorum est considéré comme atteint.

9. Les élections et décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité. Les décisions qui changent les statuts ou qui concernent la dissolution de l'Association sont prises à la majorité des 2/3 des votes exprimés.

10. L'Assemblée Générale est présidée par le Président de l'Association ou en son absence, par le Vice-président. Lorsque le Vice-président est empêché, le membre avec le plus grand nombre d'années de service assume la Présidence.

VIII. Tâches de l'Assemblée Générale. L'assemblée Générale est chargée de

1. L'acceptation des comptes et du rapport des Auditeurs
2. L'acceptation du budget
3. la nomination et la révocation des membres du Comité Exécutif et des auditeurs
4. La décision du montant de la cotisation annuelle
5. La décision d'amender les statuts
6. La discussion et les autres décisions à l'ordre du jour.

IX. Comité Exécutif.

1. Le Comité Exécutif est constitué d'un Président, un Vice-président et un Secrétaire-Trésorier.
2. Le Comité Exécutif est élu par l'Assemblée Générale parmi les membres de l'Assemblée Générale.
3. Le Comité Exécutif est élu pour un an. Le Comité démissionnaire reste en fonction jusqu'à l'élection du nouveau Comité. Les Officiers peuvent être réélus sans limite.
4. Le Comité Exécutif prend ses décisions à la majorité; Les 3 Officiers doivent être présents.
5. Le Comité Exécutif est automatiquement dissous
 - à la mort d'un Officier
 - au terme de la période électorale.

X. Obligations des membres du Comité Exécutif. Le Comité Exécutif est responsable de la gestion journalière de l'Association. Il est responsable de toutes les tâches non assignées à d'autres par les statuts.

Les tâches assignées au Comité Exécutif sont notamment:

1. La préparation du budget de l'année suivante et la présentation des comptes de l'année précédente.
2. La préparation des réunions de l'Assemblée Générale.
3. Les convocations des Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires.
4. L'acquisition et la disposition du patrimoine de l'Association.

XI. Pouvoirs des membres du Comité Exécutif.

1. Le Président est le plus haut Officier de l'Association. Il représente l'Association envers les tiers, les Cours, les Tribunaux et la direction d'IBM. Il est responsable de la gestion et de l'organisation du Comité Exécutif et de l'Assemblée Générale.

2. Le Vice-président devra assister le Président dans la gestion de l'Association et le remplacer en son absence.
3. Le Secrétaire - Trésorier est responsable de l'exactitude de la gestion financière de l'Association
4. Les publications de l'Association et en particulier celles qui impliquent des obligations pour l'Association doivent être signées par le Président et le Secrétaire-Trésorier.

XII. Comités Professionnels.

1. Le Comité Professionnel est responsable de la coordination de l'information et des activités des groupes techniques des Associations Nationales Affiliées.

2. Le Comité Professionnel est un comité consultatif pour le Comité Exécutif et le conseillera en matière
 - i. du contenu du programme du Congrès annuel
 - ii. des résolutions ou requêtes soumises à IBM
3. Chaque groupe technique IBM aura son Comité Professionnel
4. Le responsable de chaque groupe de travail national est automatiquement membre du Comité Professionnel de ce groupe technique

XIII. Auditeurs.

1. Deux auditeurs doivent être élus par le Comité Exécutif. La durée de leur mandat est d'un an et peut être renouvelée.

2. Les auditeurs ont le droit de contrôler les activités en cours et d'auditer les comptes. Ils doivent informer le Comité Exécutif du résultat de leur mission.

XIV. Dissolution de l'Association.

1. La dissolution volontaire de l'Association ne peut être décidée que par une Assemblée Générale réunie à cet effet et à la majorité des 2/3 des votes exprimés.

2. Le Comité Exécutif a le pouvoir de décider du patrimoine de l'Association. Le patrimoine restant sera attribué à une Association poursuivant des buts similaires ou à une œuvre de charité.

Référence de publication: 2010115237/129.

(100130667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

Porto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 89.994.

LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2007 ONT ETE DEPOSES AU REGISTRE DE COMMERCE ET DES SOCIETES DE LUXEMBOURG.

POUR MENTION AUX FINS DE LA PUBLICATION AU MEMORIAL, RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS.

Signature.

Référence de publication: 2010115170/11.

(100130562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Porto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 89.994.

LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2008 ONT ETE DEPOSES AU REGISTRE DE COMMERCE ET DES SOCIETES DE LUXEMBOURG.

POUR MENTION AUX FINS DE LA PUBLICATION AU MEMORIAL, RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS.

Signature.

Référence de publication: 2010115171/11.

(100130563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Bennet Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 153.227.

L'an deux mille dix, le six juillet.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg

A comparu:

Monsieur Mirko LA ROCCA, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Lequel comparant, agissant en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société BENNET HOLDING S.A., en date du 1^{er} juin 2010, documentée par acte de Maître Henri HELLINCKX, prénommé, du même jour, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Suivant décision des actionnaires de la société BENNET HOLDING S.A. du 1^{er} juin 2010, siège social de la Société a été transféré de Luxembourg en Italie à Milan et la dénomination de la Société a été changée en "Bennet Holding S.p.A.", et les nouveaux statuts de la Société ont été approuvés, le tout sous la condition suspensive de l'inscription de la Société par les autorités italiennes compétentes.

Par les présentes, la comparante fait constater que toutes les formalités d'inscription de la Société en Italie ont été accomplies ainsi qu'il résulte d'un extrait du Registre de commerce de Milan («Camera di Commercio Industria, Artigianato e Agricoltura di Milano») dont une copie restera annexée aux présentes. En conséquence toutes les résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juin 2010 sont devenues effectives avec effet au 25 juin 2010 (date d'inscription en Italie).

La comparante requiert le notaire de faire procéder à la radiation de la société BENNET HOLDING S.A. auprès du Registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. LA ROCCA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 juillet 2010. Relation: LAC/2010/30150. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 26 juillet 2010.

Référence de publication: 2010116399/32.

(100132178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

Porto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 89.994.

LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2009 ONT ETE DEPOSES AU REGISTRE DE COMMERCE ET DES SOCIETES DE LUXEMBOURG.

POUR MENTION AUX FINS DE LA PUBLICATION AU MEMORIAL, RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS.

Signature.

Référence de publication: 2010115172/11.

(100130564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

PRB Luxembourg International S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 272.098.100,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 140.891.

Il résulte de la décision de l'associé unique tenue au siège social en date du 23 août 2010 de la société PRB Luxembourg International S.à r.l. que l'associé a pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant A pour une durée indéterminée à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle: Pierre-Yves Monoyer, ayant pour adresse professionnelle au 7A, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
2. Démission du Gérant A suivant:

Inigo Madariaga

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Dennis Schilder, Gérant A
- Pierre-Yves Monoyer, Gérant A
- Franciscus W.J.J. Welman, Gérant B
- Patrick L.C. van Denzen, Gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRB Luxembourg International S.à r.l.

Patrick L.C. van Denzen

Gérant B

Référence de publication: 2010115173/23.

(100130109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Toyo Engineering Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.

R.C.S. Luxembourg B 10.490.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 12 août 2010, que le siège social de la société a été transféré du 25, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, au 28, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg, avec effet au 6 août 2010.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Schroeder Christiane.

Référence de publication: 2010115192/12.

(100130182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Abellio Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 5.000.075,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.175.

—
EXTRAIT

Essener Versorgungs-und Verkehrsgesellschaft, détenteur de 24.728 Parts Sociales de catégorie A2 de la Société, enregistré au Registre de Commerce d'Essen sous le numéro HRB6773, a changé d'adresse.

Le siège social de ce dernier est désormais:

Essener Versorgungs-und Verkehrsgesellschaft

Zweigertstraße 34

D-45130 Essen

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 25 août 2010.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2010115205/20.

(100131175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

PRB Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 50.000,00.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 139.269.

Il résulte de la décision de l'associé unique tenue au siège social en date du 23 août 2010 de la société PRB Luxembourg S.à r.l. que l'associé a pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant A pour une durée indéterminée à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle:

Pierre-Yves Monoyer, ayant pour adresse professionnelle au 7A, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg

2. Démission du Gérant A suivant:

Inigo Madariaga

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Dennis Schilder, Gérant A

- Pierre-Yves Monoyer, Gérant A

- Franciscus W.J.J. Welman, Gérant B

- Patrick L.C. van Denzen, Gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRB Luxembourg S.à r.l.

Patrick L.C. van Denzen

Gérant B

Référence de publication: 2010115174/23.

(100130107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

R.E.M. Capital Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2352 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Probst.

R.C.S. Luxembourg B 144.673.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2010.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010115175/14.

(100130329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Sal. Oppenheim jr. & Cie. Beteiligungen S.A. (Luxembourg), Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 110.890.

—
Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 15. Juli 2010

1. Das Mandat des Kommissars FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 LUXEMBOURG läuft aus und wird nicht verlängert.

2. Der Rücktritt von Herrn François Pauly diesen Rücktritt mit Wirkung zum 15.06.2010 wird angenommen. Als sein Nachfolger wird Herr Ronny Klopffleisch, Angestellter, geboren am 08.12.1971, geschäftsansässig Unter Sachsenhausen 4, D-50667 Köln ernannt. Sein Mandat läuft anlässlich der Generalversammlung im Jahre 2014 aus.

Luxemburg, den 15. Juli 2010.

Für beglaubigten Auszug

SAL. OPPENHEIM JR. & CIE. BETEILIGUNGEN S.A. (Luxembourg)

Unterschriften

Référence de publication: 2010115178/17.

(100130023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Ronbeton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, 13, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 38.097.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2010115176/13.

(100130584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Sculptor German Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 140.211.

—
Suite à la cession de parts intervenue en date du 18 août 2010 entre Sculptor Holdings S.à r.l. et Sculptor Holdings II S.à r.l. les 500 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- Sculptor Holdings II S.à r.l. domicilié au 9, Parc d'Activité Syrdall L-5365 Munsbach et immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B134294 ne détient plus de part de la Société.

- Sculptor Holdings S.à r.l. domicilié au 9, Parc d'Activité Syrdall L-5365 Munsbach et immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B111786 détient 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sculptor German Real Estate S.à r.l.

Marco Weijermans

Gérant

Référence de publication: 2010115179/19.

(100130133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

BM Place d'Armes S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1636 Luxembourg, 4, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 95.042.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion de l'Assemblée extraordinaire tenue en date du 12 août 2010 que:

- L'Assemblée extraordinaire a pris acte de la démission de Monsieur Marcel Beck, de sa fonction d'administrateur demeurant 3, rue des Romains, L-6144 Junglinster, avec effet au 9 juillet 2010.

- Monsieur Jean-Paul Buffadani, directeur de sociétés, demeurant professionnellement 65, rue des Bruyères, L- 1274 Luxembourg est nommé administrateur avec effet au 12 août 2010. Le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Paul Buffadani viendra à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015 statuant sur les comptes annuels 2014.

- L'assemblée générale extraordinaire a ratifié la cooptation par le Conseil d'administration en date du 8 juillet 2010 de Monsieur Claude Wagner, directeur de sociétés, demeurant professionnellement à L-8069 Bertrange, 30, rue de l'Industrie comme administrateur. Le mandat d'administrateur de Monsieur Claude Wagner viendra à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015 statuant sur les comptes annuels 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010115738/22.

(100131663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

Silcart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 104.777.

—
Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société le 3 juin 2010

Il résulte des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société le 3 juin 2010 que:

1. L'actionnaire unique a renommé Séverine Michel, David Sullivan et Peter Gibbs en tant qu'administrateurs de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui doit se tenir en 2013 pour approuver les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012;

2. L'actionnaire unique a nommé KPMG Audit S.à.r.l. (anciennement KPMG AUDIT), ayant son siège social au 9 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103590, en tant que réviseur d'entreprise de la Société (et non plus en tant que commissaire) jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui doit se tenir en 2011 pour approuver les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2010.

Séverine Michel

Administrateur

Référence de publication: 2010115180/18.

(100130138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Siltarc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 104.778.

—
Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société le 3 juin 2010

Il résulte des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société le 3 juin 2010 que:

1. L'actionnaire unique a renommé Séverine Michel, David Sullivan et Peter Gibbs en tant qu'administrateurs de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui doit se tenir en 2013 pour approuver les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012;

2. L'actionnaire unique a nommé KPMG Audit S.à.r.l. (anciennement KPMG AUDIT), ayant son siège social au 9 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103590, en tant que réviseur d'entreprise de la Société (et non plus en tant que commissaire) jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui doit se tenir en 2011 pour approuver les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2010.

Séverine Michel
Administrateur

Référence de publication: 2010115181/18.

(100130134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Sophis Holding GP (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.001.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2010.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010115182/14.

(100130297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Liberty Globus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 115.112.

Suite aux résolutions des actionnaires de la société Liberty Globus S.A. en date du 8 octobre 2009, les décisions suivantes ont été prises:

- Démission de l'administrateur B suivant en date du 8 octobre 2009:

Monsieur Frank Welman, né le 21 septembre 1963 à Heerlen, Pays Bas,

Demeurant professionnellement au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité d'administrateur B de la Société.

- Nomination de l'administrateur B suivant en date du 8 octobre 2009 pour une durée déterminée:

Monsieur Robert van 't Hoeft, né le 13 janvier 1958 à Schiedam, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 46A, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en qualité d'administrateur B de la Société jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Liberty Globus S.A.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Administrateur B

Référence de publication: 2010117291/22.

(100132188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

Stationery Products, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 200.000,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 109.104.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2009.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010115183/14.

(100130330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Step, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 122.602.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés qui a eu lieu le 19 août 2010 au siège social

L'Assemblée accepte la démission de Mr Marco Sodi et de Mme Victoria Elizabeth Russell en tant qu'administrateurs A de la société avec effet immédiat.

L'assemblée décide de nommer en tant que nouvel administrateur A:

- Monsieur Romain Gonthier, résident au 42 Manchuria Road - Londres SW11 6AE - Royaume-Uni.

Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2010.

Pour Step

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2010115184/18.

(100130176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Sophis Holding (Luxembourg) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 341.263,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 129.255.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2010.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010115187/14.

(100130324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Gestione Appalti s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 153.086.

L'an deux mille dix,

Le trente juin.

Pardevant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

Ont comparu:

1.- Monsieur Vincenzo RUGGIERI, employé, demeurant à I- 00144 Rome, 103, Via del Pianeta Venere, représenté par Monsieur Denis BRETTNACHER, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 16 juin 2010,

laquelle procuration, paraphée "ne varietur", restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

2.- Madame Elisa SICILIANO, employée, demeurant à I- 00144 Rome, 13, Via dell' Arte,

représentée par Monsieur Denis BRETTNACHER, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 16 juin 2010,

laquelle procuration, paraphée "ne varietur", restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée "GESTIONE APPALTI S.à r.l.", ayant son siège social à L- 1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix, dont le siège social a été transféré d'Italie au Grand-Duché de Luxembourg, suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 29 avril 2010, en voie de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, inscrite au Registre de

Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 153.086, au capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'un euro (EUR 1,00) chacune.

Les associés prennent ensuite les résolutions suivantes:

Première résolution:

Les associés décident de transférer le siège social de la société de Luxembourg en République de Panama, à l'adresse suivante: Calle Elvira Mendez, Edificio Vallarino, Primer Piso, Apartado Postal 3382, Balboa (Ancon), la société devenant de ce fait une société de nationalité et de droit panaméen, et décide d'adopter la forme juridique d'une société à responsabilité limitée de droit panaméen.

Le transfert de siège se fait en pleine continuation de la personnalité morale de la société et prend effet au jour de la présente assemblée.

Deuxième résolution:

Les associés décident de conférer mandat à la société "CARIBBEAN TRUST AND MANAGEMENT SERVICES LIMITED", ayant son siège social à l'adresse suivante: Calle Elvira Mendez, Edificio Vallarino, Primer Piso, Apartado Postal 3382, Balboa (Ancon), afin d'accomplir en République de Panama toutes les démarches nécessaires qui se rattachent au transfert et à l'enregistrement de la société en République de Panama et au dépôt de ses statuts auprès des autorités compétentes, et décide de conférer mandat à la "FIDUCIAIRE FERNAND FABER", avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, afin d'accomplir au Luxembourg toutes les démarches nécessaires à cette même opération, y compris le dépôt des déclarations fiscales à la date du transfert de la société auprès des autorités luxembourgeoises.

Troisième résolution:

Les associés décident de charger la société "CARIBBEAN TRUST AND MANAGEMENT SERVICES LIMITED", pré-nommée, de convoquer, dans les meilleurs délais, une assemblée générale extraordinaire en République de Panama, pardevant un notaire panaméen, afin de constater le transfert de siège, avec l'ordre du jour suivant:

1. Constatation de la décision de transférer le siège social du Luxembourg en République du Panama, à l'adresse suivante: Calle Elvira Mendez, Edificio Vallarino, Primer Piso, Apartado Postal 3382, Balboa (Ancon), la société étant devenue de ce fait une société de nationalité et de droit panaméen, et de la décision d'adopter la forme juridique d'une société à responsabilité limitée de droit panaméen.

2. Refonte intégrale des statuts pour les adapter à ceux d'une société à responsabilité limitée de droit panaméen.

3. Pouvoirs pour le Registre de Commerce et les autres formalités.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant des comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Brettnacher, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 01 juillet 2010. Relation: LAC / 2010 / 29093. Reçu soixante-quinze euros 75,00€

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Référence de publication: 2010115845/62.

(100130149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

Subcart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 104.770.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société du 3 juin 2010

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société du 3 juin 2010 que:

1. Les actionnaires ont renommé Séverine Michel, David Sullivan et Peter Gibbs en tant qu'administrateurs de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui doit se tenir en 2013 pour approuver les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012;

2. Les actionnaires ont nommé KPMG Audit S.à.r.l. (anciennement KPMG AUDIT), ayant son siège social au 9 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103590, en tant que réviseur d'entreprise de la Société (et non plus en tant que commissaire) jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui doit se tenir en 2011 pour approuver les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2010.

Séverine Michel
Administrateur

Référence de publication: 2010115185/18.

(100130135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Toulouse Manager, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 136.807.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés qui a eu lieu le 19 août 2010 au siège social

L'Assemblée accepte la démission de Mr Marco Sodi en tant que gérant A de la société avec effet immédiat.

L'assemblée décide de nommer en tant que nouveau gérant A:

- Monsieur Romain Gonthier, résident au 42 Manchuria Road - Londres SW11 6AE - Royaume-Uni,
avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2010.

Pour Toulouse Manager

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2010115191/18.

(100130173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Cobelfret International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 35.480.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2010

Monsieur Freddy Bracke, Monsieur Clement Costers, Madame Anne-Marie Grieder et la SOMARLUX S.A. (avec comme représentant permanent M. August Verdonck) sont renommés administrateurs.

Monsieur Michel Jadot, Ingénieur commercial et de gestion, demeurant 103, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, est nommé administrateur.

La gestion journalière est toujours confiée à Monsieur Freddy Bracke.

Monsieur Ludovicus Renders est renommé commissaire aux comptes.

Tous les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale ordinaire de 2011.

CERTIFIE CONFORME

F. Bracke

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2010115247/18.

(100131166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

Utilifin, Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 115.741.

—
Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115195/10.

(100130235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Vinnolit Two Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.700,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 109.097.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2010.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010115199/14.

(100130333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Utilifin, Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 115.741.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115196/10.

(100130288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Lys S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 24.697.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 23 août 2010 a renouvelé les mandats des administrateurs,

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Henri GRISIUS, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 30, rue Joseph Hansen, L-1716 Luxembourg, Luxembourg;
- Madame Michelle DELFOSE, Administrateur-Président, ingénieur civil, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'assemblée générale du 23 août 2010 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 23 août 2010.

Pour LYS S.A.

Société anonyme holding

Référence de publication: 2010115351/21.

(100130601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

Utilifin, Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 115.741.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115197/10.

(100130289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Ventinori S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 139.093.

Les comptes annuels pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115198/11.

(100130171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Weaving Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 98.578.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115200/10.

(100130326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Codralux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 34-36, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 84.489.

EXTRAIT

Le 18 août 2010 s'est tenue de manière ordinaire l'assemblée Générale Annuelle des Actionnaires au siège social de la société durant laquelle les résolutions suivantes ont été prises:

1. La démission de Monsieur Dave Vander Heyde en sa qualité d'administrateur de Codralux SA et ceci avec effet au 30 juin 2010.

2. La nomination en qualité d'administrateur avec effet immédiat et pour une période de 2 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2010:

M^{elle} Julie De Nul, avec adresse professionnelle à 34-36, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen;

M. Paul Lievens, avec adresse professionnelle à 34-36, parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen.

3. Le renouvellement avec effet immédiat du mandat de Grant Thornton Lux Audit SA pour une période de 3 ans, pour les exercices 2010, 2011 et 2012 jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013.

En outre assemblée a pris note du fait que l'adresse professionnelle des administrateurs a été modifiée et sera dorénavant 34-36, parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Le conseil d'Administration

Référence de publication: 2010115249/23.

(100131132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

Boulangerie-Pâtisserie F. Bock s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 40, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 73.835.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115230/9.

(100130712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.